

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIGNELMAN CONSULTING »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE, Lot 534, Ilot
37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIGNELMAN CONSULTING »

Objet : la réalisation de toutes prestations de conseils, d'apports d'affaires, d'assistance opérationnelle aux entreprises et autres organisations publiques, para-publiques, et associatives en matière de stratégie, gestion, management, recrutement, formation, ingénierie informatique, logistique, marketing, communication, vente et finance;

La prise de participations sous quelque forme qu'elles soient, dans toute société ou entité juridique : La gestion desdites participations;

Toutes prestations de services et d'assistance à la direction générale et tous services rendus en faveur de ses participations;

. Ainsi que l'accomplissement de toutes opérations liées à l'objet social de ces participations;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus;

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle

concernant lesdites activités.

Les indications qui précèdent ne sont d'ailleurs pas limitatives, mais simplement énonciatives, les opérations de la Société devant comprendre notamment tout ce qui, dans l'acception la plus large, est considéré comme faisant partie des opérations liées à l'objet social.

L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8E TRANCHE, Lot 534, Ilot 37

Dirigeant(s) : M KIGNELMAN HORO ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07497 du 29/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37056/GTCA/RC/2021 du 29/11/2021

